

CORRIGE EP3 : QUESTIONS 1, 2, 3

- 1)1.1 : /2 - Société à responsabilité limitée
- 1.2 : /2 - au minimum : 2
- au maximum : 50
- 1.3 : /2 - apport en nature (biens)
- apport en numéraire (argent)
- 1.4 : /3 - non ; responsabilité des associés limitée au montant de leur apport
- biens personnels des associés préservés
- 2)2.1 : /2 - en priorité : Mr DUPONT, sinon Mr HENRY
- 2.2 : /3 - immobilisation du véhicule à 7h00 à cause d'une panne de transmission
- impossible d'enclencher les rapports de boîte à commande semi-automatique
- livraison du conteneur prévue à BEGLES ce jour à 19h00 au plus tard
- embarquement du conteneur sur bateau devant partir dans la nuit pour l'AFRIQUE
- distance restant à parcourir : environ 500 km
- en panne au relais routier situé sur RN 10 au nord d'ABLIS 91
- 2.3 : /2 - Mr HENRY (chef d'exploitation, chef de parc)
- 2.4 : /3 - dépannage sur place par mécanicien envoyé par le loueur du tracteur
ou par mécanicien de TRANSMULTILOTS avec accord du loueur
- remplacement du tracteur par un autre disponible à l'entreprise
ou proposé par le loueur
- 3)3.1 /4 - embarquement du conteneur impossible ce jour
- retard pour livraison chez le client en AFRIQUE
- mise en cause du commissionnaire LACASSAGNE vis à vis de l'expéditeur
SPRINGER (comettant)
- refus de réception du conteneur par la société LACASSAGNE
- naissance d'un litige
- marchandise à réexpédier pour le même client ou pour un autre
- perte des marchés avec la société LACASSAGNE (commissionnaire)
- demande de dédommagement à TRANSMULTILOTS (responsable du retard)
- 3.2 : /4 - oui ; il répond du fait constaté : le retard de son substitué, à savoir l'entreprise de
transport TRANSMULTILOTS
- il est tenu à l'obligation de résultat envers son client : la société SPRINGER,
expéditeur de la marchandise à destination de l'AFRIQUE
- il doit respecter les délais d'embarquement et de livraison en AFRIQUE
- 3.3 : /3 - articles 97, 105 et 106 du Code de Commerce

EXAMEN : BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	CODE 51 31101	COEF 3	CORRIGE
EPREUVE : EP3 Analyse (Analyse de Dossier)	DURÉE : 5 heures	session juin 2003	Page 1/5

4 - Présentez vos calculs :

- Amortissement :... $148\,500 - 110\,800 = 37\,700$
 $\frac{37\,700}{3}$ résultat : /1
- Provision pour renouvellement : $155\,400 - 148\,550 = 6850$
 $\frac{6850}{3}$ résultat : /1
- Calcul de la quote-part : $\frac{49836,13 \times 5}{100}$ résultat : /0,5
- Total des charges fixes : $62\,682,29 + 2491,80$ résultat : /0,5
- Terme journalier : $\frac{65174,09}{250}$ résultat : /1
- Charges fixes au kilomètre $\frac{65174,09}{125000}$ résultat : /1
- Coût de revient kilométrique $0,468 + 0,521 = 0,98$
 résultat : /0,5
- Marge bénéficiaire : $0,98 \times 551 = 539,98$
 $\frac{539,98 \times 18}{100} = 97,19$ résultat : /1
- Prix de vente H.T : $539,98 + 97,19$
 résultat : /1
- Prix de vente T.T.C: $637,17 \times 1,196$ résultat : /1,5
- Rendement d'exploitation : $\frac{97,19 \times 100}{637,17}$ résultat : /1
Formule : MB × 100

P.V H.T

Total : /10

EXAMEN : BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	CODE 51 31101	COEF 3	CORRIGE
EPREUVE : EP3 Analyse (Analyse de Dossier)	DURÉE : 5 heures	SESSION 2003	Page 2/5

CORRIGE

5 - On demande : S52

Reportez les informations nécessaire ainsi que les résultats de vos calculs.

COÛT DE REVIENT DU CAMION REMORQUE

Kilométrage annuel : 125000

Nombre de jours d'exploitation : 250

CHARGES VARIABLES AU KILOMETRE	CHARGES FIXES A L'ANNEE	
	PROPRES AU VEHICULE	COMMUNES A L'ENTREPRISE
Carburant : 0,258	Salaire conducteur : 22100	Frais administratifs : 19658,52
Pneumatiques : 0,045	Charges sociales : 11050	Salaires et charges Frais commerciaux : 10478
Entretien et réparations : 0,125	Frais de route : 9680,80	Impôts et taxes : 6548,65
Péages : 0,040	Taxes + Assurances : 5001,50	Assurances communales : 2 350,56
Terme Kilométrique : 0,468	Amortissement : 12566,66	
	Provision pour renouvellement : 2283,33	TOTAL : 49836,13
Charges fixes au kilomètre : 0,521	TOTAL : 62682,29	QUOTE PART 5%
	TOTAL : 2491,80	
Coût de revient au kilomètre : 0,98	TOTAL C.F : 65174,09	
	Terme journalier = 260,69	

Critères de réussite : Les résultats sont justes et ordonnés. 1/2 point par résultat total juste. /4 (cases grises)

EXAMEN : BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	CODE 51 31101	COEF 3	CORRIGE
EPREUVE : EP3 Analyse (Analyse de Dossier)	DURÉE : 5 heures	SESSION 2003	Page 3/5

Calculs	Résultat	Barème
Durée du trajet : $\frac{551}{70}$	7,87	/1
Nombre de pauses : (arrondir à l'entier inférieur) $7,87 \div 4,5 = 1,74$ soit 1 pause	1 pause	/1
Durée des pauses : $45 \div 0,6 = 0,75$	0,75	/1
Durée des immobilisations : $2h15 \times 2 = 4h30$ soit 4,50	4,50	/1
Durée du parcours aller : $7,87 + 0,75 + 4,50 = 13,12$	13,12	/1
Durée d'unités d'œuvres : $13,12 \div 9,6 = 1,36$	1,36	/1
Coûts fixes : $331,50 \times 1,36 = 450,84$	450,84	/1
Coûts variables : $0,364 \times 551 = 200,56$	200,56	/1
Coût de revient du transport : $450,84 + 200,56 =$	651,40	/1
Marge bénéficiaire : $(651,40 \times 17) \div 100 = 110,73$	110,73	/1
Prix de vente HT : $651,40 + 110,73 = 762,13$	762,13	/1
Prix de vente T.T.C. : $762,13 \times 1,196 = 911,50$	911,50	/1
Rendement d'exploitation : Formule : $\frac{MB \times 100}{CA. HT}$	14,52 %	/1
$\frac{110,13 \times 100}{762,13}$		Total /13

On demande : C102

7 - En analysant les éléments qui composent les cas 2 et 3 ainsi que les résultats, commentez et comparez-les de façon à faire le choix le plus judicieux.

Pour le cas n°2, j'obtiens un prix de vente T.T.C de 762,05 avec un rendement d'exploitation de 15,25 % et pour le cas n°3 un PV. T.T.C de 911,50 avec un rendement d'exploitation de 14,52 %. La marge bénéficiaire du cas n°3 restant supérieure malgré un pourcentage inférieur au n°2, j'opte pour le cas n°3.

/3

Critères de réussite : Le choix est clair. Il est basé sur la rentabilité. Certains éléments sont décisifs dans le choix final.

EXAMEN : BEP Conduite et Services dans le Transport Routier	CODE 51 31101	COEF 3	CORRIGE
EPREUVE : EP3 Analyse (Analyse de Dossier)	DURÉE : 5 heures	SESSION 2003	Page 5/5